



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Migrants illégaux originaires du Moyen-Orient en Guyane

Question écrite n° 17455

Texte de la question

M. Philippe Juvin appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'afflux de migrants illégaux originaires du Moyen-Orient en Guyane. Le nombre de nouvelles demandes d'asile a été multiplié par deux en Guyane entre 2022 et 2023, passant d'environ 2 400 à près de 5 200 nouvelles demandes. Les demandeurs d'asile venant de Syrie et d'Afghanistan représentaient en 2023 environ 40 % de ces demandes. Ces migrants du Moyen-Orient se rendent d'abord au Brésil et y obtiennent un visa humanitaire. Ils se dirigent ensuite vers le nord du pays avant de traverser la frontière avec la France. Après leur arrivée en Guyane, ils demandent l'asile dans l'espoir de rejoindre la métropole ou d'autres États européens. Le mécanisme franco-brésilien sur les questions migratoires, en vigueur depuis 2009, ne permet plus de réduire les flux d'immigrants illégaux. Les communes guyanaises manquent toutefois de ressources pour accueillir ces migrants décemment et l'État français peine à freiner leur arrivée massive. La vague de réfugiés venant du Moyen-Orient pose de nombreux problèmes économiques, de santé, d'hygiène, de logement et d'éducation très concrets pour les communes guyanaises. L'administration manque d'interprètes en langues du Moyen-Orient pour communiquer de manière effective avec les demandeurs d'asile de la région. L'offre en hébergements est si peu suffisante que seuls 10 % des demandeurs d'asile bénéficient d'un hébergement alors que 40 % en bénéficient en métropole. Des bidonvilles se développent, notamment à Cayenne. Des épidémies de galle et de gastro entérite ont été rapportées. Dans ce contexte, M. le député lui demande quelles mesures entend prendre le Gouvernement afin d'améliorer la prise en charge des demandeurs d'asile en Guyane et de décharger la société guyanaise de la charge très importante qu'ils représentent.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Juvin](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17455

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2024](#), page 3380

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)